

Stratégie de l'Université dans le domaine de la Vie étudiante

Document présenté au Conseil d'administration, le 29 octobre 2021

L'amélioration de la qualité de la vie étudiante, dans tous ses aspects, est une priorité pour l'établissement. C'est pour traduire et porter cette priorité que le choix a été fait de positionner une vice-présidence sur les enjeux de la vie étudiante. C'est pour permettre le déploiement de cette politique qu'une Direction dédiée à la Vie Etudiante et aux Campus a été créée.

Il est essentiel que ces questions viennent irriguer nos actions, de manière transversale. Nous devons penser nos transformations immobilières avant tout comme la possibilité d'améliorer les conditions d'études, l'implication des étudiant.es dans l'animation des campus, les activités culturelles ou associatives comme une partie intégrante d'une scolarité riche et diverse, les divers services médico-sociaux que nous mettons en œuvre comme autant de façons de contribuer à l'expérience globale de nos étudiant.es. Nous savons aussi que la précarité à laquelle peuvent faire face les étudiant.es, qu'elle soit financière, sanitaire, numérique, psychologique ou sociale, est un frein majeur à la réussite. Il s'agit en somme de penser la Vie Etudiante non pas comme un ensemble de services ou d'activités en marge des études, mais comme des actions qui s'intègrent pleinement dans nos missions fondamentales.

La feuille de route présentée dans ce document porte sur l'année à venir. La stratégie à long terme trouvera sa traduction dans un schéma directeur de la vie étudiante, à construire collectivement au cours des mois à venir.

Favoriser la participation des étudiant.es à la vie des campus

Il existe des dispositifs, qu'il conviendra de consolider au cours des années à venir:

- Le *Budget participatif étudiant* (BPE) qui a rencontré un franc succès lors de sa première mise en œuvre avec 81 projets déposés (21 éligibles). Le second, doté d'un budget de 30 000 euros, a été lancé il y a quelques semaines.
- Le dispositif *Initiatives étudiantes*, destiné à financer des projets qui concernent divers domaines : la culture artistique, la santé et la prévention, la citoyenneté, le sport, etc. Huit commissions ont lieu tout au long de l'année pour examiner les dossiers présentés.
- Le dispositif *Bonus engagement*. Il s'agit de valoriser l'engagement associatif des étudiants par l'attribution d'un bonus sur la moyenne obtenue aux examens (pouvant aller jusqu'à 0,6 point).

Pour renforcer les dynamiques actuelles, le schéma directeur proposera des dispositifs et des outils pour mieux faire connaître les associations étudiantes, auprès des étudiant.es et des partenaires extérieurs à l'université. En lien avec nos stratégies en matière de transition écologique et d'action culturelle, une attention toute particulière sera portée au soutien aux initiatives étudiantes dans ces deux domaines, ainsi qu'à la simplification administrative pour les associations agréées.

Le schéma directeur devra également proposer des orientations sur les espaces sur les campus pour la vie étudiante, qu'il s'agisse de tiers lieux ou d'espaces pour le développement d'initiatives étudiantes.

L'amélioration des conditions d'études et des conditions de vie, l'accès aux soins et aux droits

Les actions menées, et à développer dans le futur, couvrent quatre secteurs, dans lesquels un travail d'envergure est déjà accompli :

- Les aides sociales. À intervalles réguliers (4 à 6 semaines), le service de la vie étudiante et les assistantes sociales du CROUS se réunissent pour examiner les demandes d'aides financières des étudiant.es les plus démunis.es.
- La mission handicap. Entre 2018 et 2021, le nombre d'étudiant.es accompagné.es est passé de 421 à 775. Plusieurs facteurs permettent d'interpréter cette forte augmentation : arrivée à l'université des premières générations de bénéficiaires de la loi de 2005, meilleure visibilité de l'offre au niveau local, baisse de l'autocensure des étudiant.es pouvant bénéficier d'un accompagnement.
- Les aides pour lutter contre la précarité numérique. Avec l'aide de la Métropole, pendant la période de crise sanitaire, des aides à l'achat de matériel ont pu être proposées, des prêts d'ordinateurs et de clefs 4G ont été proposés. Pour la rentrée universitaire 2021-2022, ce sont 400 PC portables destinés aux prêts « longue durée » qui ont été mobilisés.
- La lutte contre les discriminations, les violences sexistes et sexuelles. Une cellule Discrimination, harcèlement et VSS a été mise en place en 2021 et des actions d'information, sensibilisation, prévention sont régulièrement menées.

Des recherches ont été engagées sur la thématique de la précarité étudiante dans le cadre de l'unité de recherche *Education, cultures et politiques*. Treize enseignants chercheurs de l'université et quatre unités de recherche sont impliqués (*Education, cultures, politiques*, porteuse du projet ; le *Centre Max Weber*, le laboratoire *Etude des mécanismes cognitifs* et l'unité de recherche *Radiations, INSERM – Lyon 2*). Deux écoles de formation aux carrières sociales sont également associées en vue de développer la partie collaborative de la recherche.

Le schéma directeur proposera non seulement de pérenniser ou renforcer ces axes mais aussi, au cours des mois et des années, de développer d'autres actions et dispositifs. Sur le plan de la santé, un enjeu sera de parvenir à renforcer l'implantation du SSU sur le campus BDR, mais aussi de soutenir activement la mise en place d'un Centre interuniversitaire de santé mentale. La question du logement étudiant devra aussi trouver toute sa place dans le schéma directeur, tant le sujet est crucial dans les conditions de vie des étudiant.es. La construction de logements étudiants en nombre très importants sur le campus Porte des Alpes permettra de renforcer l'offre mais aussi de contribuer à la qualité de vie sur le campus. Cependant, nos efforts devront être constants, en partenariat avec les autres établissements du site, pour travailler avec les collectivités locales, le CROUS et d'autres acteurs, sur le logement. De plus, le schéma directeur devra se saisir de la question de la précarité alimentaire et de l'enjeu de la nutrition de nos étudiant.es. Sur ce sujet, comme tant d'autres, nous veillerons à construire notre schéma directeur en lien fort avec les démarches de la COMUE Université de Lyon et de la Métropole de Lyon (Schéma Directeur Universitaire).

Feuille de route 2021-2022

Les priorités pour l'année en cours seront les suivantes :

- La rédaction d'un schéma directeur de la vie étudiante articulé aux schémas portés par les acteurs du territoire.
- Le développement de la vie étudiante sur le campus Berges du Rhône en proposant un espace dédié à la faveur de la fin du Plan campus (salle hors sac conviviale, salle d'animation, salle de réunion pour les associations).
- La simplification des démarches administratives pour les associations étudiantes en proposant un outil en ligne permettant de dématérialiser les démarches administratives auprès de l'université (demande de subvention, suivi de paiement, demande d'agrément).
- La poursuite des actions visant à lutter contre la précarité numérique avec la constitution d'un parc d'ordinateurs de prêt répondant aux besoins des étudiant.es les plus fragiles.
- Le développement des dispositifs visant à lutter contre la précarité menstruelle.
- L'élaboration du nouveau schéma directeur du handicap avec, entre autres, l'amélioration de l'accessibilité aux différents bâtiments et de l'accessibilité aux différents outils numériques.
- La création d'une semaine dédiée aux associations étudiantes au début de second semestre.
- Le renforcement des partenariats initiés sur les thématiques de la précarité, du logement et de l'alimentation
- La poursuite de la réflexion engagée, en lien avec le Master ESS, pour la création d'une librairie solidaire
- La poursuite des réflexions engagées pour favoriser l'accès aux droits.
- L'articulation des réflexions avec les travaux de recherche en cours sur les questions de précarité et d'accès au droit.